



Accelerator 20/S

Accélérateur de séchage

Domaines d'application

Le Accelerator 20/S est un adjuvant liquide, qui se rajoute par une pompe doseuse à la bétonnière à un mélange destiné à la réalisation de chapes en ciment à séchage rapide. L'addition de Accelerator 20/S augmente les propriétés mécaniques de la chape.

Le Accelerator 20/S est utilisé comme additif pour la pose de:

- chapes adhérentes
- chapes flottantes
- chapes sur chauffage sol
- chapes en espaces humides
- chapes situées à l'extérieur

Type de produit

- Additif 1-comp. liquide
- Réduit le facteur eau sur ciment
- Réduit le temps de séchage (2 à 4 jours)
- Facile à mélanger
- Accélère le durcissement

Caractéristiques des matériaux

L'addition de l'Accelerator 20/S au mélange à chape permet une réduction d'eau de gâchage afin d'obtenir un mélange facile à traiter. Une forte réduction du nombre de fissures dans la chape est le résultat final du mélange durci.

L'effet accélérateur de l'Accelerator 20/S permet un processus de séchage et de durcissement du sol plus rapide. Dans des conditions normales (température ambiante $\pm 20^{\circ}\text{C}$, et un taux d'humidité relative de $\pm 65\%$), la chape aura, en 2 à 4 jours, suffisamment séché (taux d'humidité de $< 2\%$), pour y poser un revêtement, par exemple, parquet, moquette, sol en résine, linoléum, Carrelage, etc. Si un chauffage par le sol a été intégré dans la chape, le taux d'humidité de la chape doit être de 1,8% au maximum avant la pose d'un revêtement. Lors de températures inférieures, et des taux d'humidité relative supérieurs, le processus de séchage de la chape posée sera très légèrement prolongé. Des températures plus élevées en combinaison avec des taux d'humidité relatives basses accélèrent le processus de séchage davantage.

Désormais avec des pigments justificatifs actifs à la lumière UV pour la vérification.

Mélanger

Le mélange à chapes en combinaison avec l'Accelerator 20/S peut être composé par une pompe doseuse à la bétonnière de la manière habituelle. Avant utilisation, mélanger l'adjuvant de façon homogène. L'Accelerator 20/S doit être dosé en même temps que le dosage de l'eau de gâchage ($\pm 30\%$ de moins que lors d'un mélange sans Accelerator 20/S). Ensuite, après avoir ajouté la totalité du sable, il faut mélanger la substance intensivement pendant au moins 2 minutes. Faites en tous les cas en sorte d'obtenir un mélange homogène.

Application

Le dosage de la quantité d'Accelerator 20/S s'élève à 2,0 % (pourcentage de poids) par rapport au poids du ciment. Cela correspond à une quantité de $\pm 1,0$ litre de mélange, sur la base de 50 kgs de ciment.

Avec l'addition de l'Accelerator 20/S, le facteur eau-ciment reste inférieur à 0,48. La quantité nécessaire d'eau de gâchage est donc inférieure qu'avec un mélange sans adjuvant.

Traitement ultérieur

Lors de la mise en place du schéma de mélange, comme indiqué dans les "Descriptions techniques", on est partie sur la base du type de ciment CEM I 32,5 R ou CEM II (du type A conseillé) 32,5 R (testé conformément à l'EN 197). Pour ce qui est des granulats, il faut respecter les normes EN 12179.

Avant la pose de la chape, il est nécessaire de vérifier si la sous-couche en béton y est appropriée.

Pour les chapes adhérentes, il faut au préalable appliquer une couche d'adhérence avec le PolyBond. Préparer ensuite le mélange comme indiqué ci-dessus, et l'appliquer sur la sous-couche de la façon habituelle, le répartir et lisser ou passer à l'hélicoptère.

Après le durcissement de la chape, celle-ci doit, avant la pose d'un revêtement, être contrôlée selon la méthode CM quant à la quantité d'humidité restante. Cette mesure doit être effectuée (selon la méthode du fabricant) avec 50 grammes de matériel provenant de la sous-couche durcie. Le taux d'humidité peut être lu après 10 minutes. Il faut déduire 1% du taux constaté, en raison de l'humidité physiquement liée qui se re-libère, grâce au pouvoir du carbure. La chape peut contenir un certain taux d'humidité maximum, en fonction du revêtement à appliquer.

Traitement ultérieur

Afin d'obtenir une finition de la chape de bonne qualité, il est essentiel de

Accelerator 20/S

Accélérateur de séchage

Où passe l'humidité?

Standard	Mélange Grouttech
e/c 0,30-0,35 excédent d'eau	e/c 0,25-0,30 économie d'eau
e/c 0,05-0,10 d'humidité résiduelle	eau liée supplémen- taire e/c 0,05-0,10 d'humidité résiduelle
e/c 0,10-0,15 eau physique- ment liée	e/c 0,10-0,15 eau physique- ment liée
e/c ca. 0,25 eau chimique- ment liée	e/c ca. 0,25 eau chimique- ment liée

respecter les indications suivantes.

- Après l'application, la chape doit immédiatement, et le plus longtemps possible, être protégée contre des conditions atmosphériques excessives, telles que pluie, vent, gel, rayonnement du soleil direct, etc.
- Protéger le sol contre un séchement trop rapide, par exemple en le couvrant de plastique.
- L'évacuation de l'humidité excédentaire peut être faite par ventilation, sans toutefois introduire des courants d'air.

Mesures de sécurité

Lors de l'usage de l'Accelerator 20/S, il est essentiel de respecter les aspects générales d'hygiène du travail. L'Accelerator 20/S ne contient pas de solvants, et est exempt de chlorure ou de composants de chlorure.

Descriptions techniques

Type de produit	liquide	
Couleur	bleu laiteux	
Pigment UV traçable	bleu fluorescent	
Densité (20°C)	1,16 ± 0,01 kg/l	
Température d'application	> + 5°C	
Composition par mélange	Standard	Grouttech
Ciment (kg)	50	50
Agrégat ¹⁾ (kg)	320	320
Accelerator 20/S	-	1,0 litre ²⁾
Rapport eau/ciment	0,70 - 0,80	0,46 - 0,48
Résistance flexion/traction ³⁾		
28 jours	F4	F5
Résistance compression ³⁾		
28 jours	C20	C25
Critère		
Praticable après (heures)	72	24
Maturité de pose pour le revêtement après (jours) ⁴⁾	≥ 28	2 - 4
Conditionnement	20, 240 Et 1.100 kg	
Stockage et emballage	Sec, frais et à l'abri du gel. Se conserve en conservation fermée au minimum 12 mois	

1) Conformément à la norme DIN EN 13139.

2) Correspond à 2,3 M-% du poids du ciment.

3) Les valeurs mesurées peuvent être obtenues avec une teneur en ciment de 325 kg/m³ et une granulométrie du sable de 0 à 8 mm (lignes limites A-B).

Les valeurs finalement obtenues en pratique dépendent entre autres de la teneur en ciment et du type de ciment, de la granulométrie du matériau de charge, du rapport eau/ciment, du degré de densification de la chape coulée, des conditions atmosphériques au cours du durcissement (y compris traitement après réalisation), etc.

4) Selon BEB. Ce mortier de chape idéal sera obtenu uniquement à condition de respecter les indications ci-dessous relatives à la mise en oeuvre. Les indications valent pour une épaisseur de 40 à 50 mm dans le cas de chapes non chauffées, pour une épaisseur de 65 à 70 mm dans le cas de chapes chauffées et pour une atmosphère normale de référence (température de + 20°C et humidité relative de l'air de 65%). Si les proportions des mélanges standard et adjuvant varient, la qualité du mortier de chape confectionné avec l'adjuvant restera néanmoins supérieure à celle du mélange standard.

Stockage et conservation

Le matériel doit être stocké dans un endroit sec. L'Accelerator 20/S se conserve dans un conditionnement bien fermé.

Rapports d'essai

Accélérateur de séchage

Temps de sechage/sollicitation

Chape praticable	après ± 24 heures	
Chape sollicitable	après ± 2 - 4 jours	
Chape prête à être revêtue: température ambiante de 18 à 20°C, humidité relative de l'air à 65%, aéra- tion en plusieurs fois.	après ± 2 jours	
Chape prête à être revêtue: température ambiante de 8 à 18°C, humidité relative de l'air supérieure à 65%, aération en plusieurs fois.	après 2 - 4 jours	
Chape prête à être revêtue: température ambiante de 5 à 8°C, humidité relative de l'air supérieure à 75%, peu ou pas d'aération en plusieurs fois.	Lorsque les conditions sur chantier et ambiantes sont particulièrement mauvaises, les chapes nécessiteront 2 à 4 jours supplémentaires avant de pouvoir être revêtues. Il est impossible d'indiquer une durée précise étant donné qu'il faut tenir compte d'une dépen- dance par rapport aux conditions sur chantier.	
Réglage de la température du chauf- fage par le sol pendant la phase d'échauffement (sans diminution nocturne)	24 heures après la pose de la chape	+ 35°C
	48 heures après la pose de la chape	+ 55°C
	72 heures après la pose de la chape	+ 40°C
	96 heures après la pose de la chape	+ 25°C
	La chape peut donc être revêtue dès le 4ème jour.	

Attention!

Avant de poser le revêtement de sol, abaisser la température de la chape à 20-25°C environ ou bien respecter la température de chape nécessaire indiquée par le poseur du revêtement de sol. N'appliquer aucun crépi et ne pas recouvrir les chapes pendant la phase d'échauffement. Veiller à une évacuation suffisante de l'humidité de l'air de la pièce, sans courant d'air!

Les rapports d'essai sont disponibles sur simple demande.

Points à respecter

Le respect des consignes de pose permet de réduire nettement la période de séchage. Une aération en plusieurs fois à un effet positif sur le séchage.

Respecter toujours les consignes suivantes afin d'obtenir les valeurs souhaitées:

- Utiliser toujours un ciment CEM I ou CEM II.
- Procéder à une aération en plusieurs fois (± 20 à 30 minutes 3 à 4 fois par jour).
- Respecter systématiquement les exigences pour les chapes en ciment selon les DTU applicables (par exemple, température minimale, etc.).

Si l'on ne respecte pas les consignes précitées, les "influences du chantier et météorologiques" peuvent modifier le moment où les chapes avec accelerator composite posées peuvent être revêtues!

Le contenu de la présente fiche technique du produit est défini selon les connaissances et le savoir-faire basés sur les conditions de laboratoire. Les propriétés et le résultat final du produit façonné ne sont pas garantis étant donné que Grouttech n'est pas responsable de l'application et que nous n'avons pas d'influence sur le façonnage, ni sur les conditions d'application et de travail spécifiques sur place. Les modifications apportées à la présente fiche technique ne vous sont pas automatiquement fournies. Les Conditions Générales de Grout Techniek BVBA 2017 s'appliquent à la présente fiche technique: <http://www.grouttech.eu/fr-be/info/41-conditions-generales.html>



Nederland/Pays-Bas • tel +31 (0)341 25 17 34 • e-mail info@grouttech.nl • www.grouttech.nl
België/Belgique/Luxembourg • tél +32 (0)53 77 48 28 • e-mail info@grouttech.be • www.grouttech.be

Manufactured by **KNOPP**
GmbH CHEMISCHE PRODUKTE

Knopp Chemische Produkte GmbH • Dettelbach a.M • Germany
e-mail info@Knopp-Chemie.com • www.Knopp-Chemie.com